

Lettre d'information – Parents adhérents FCPE

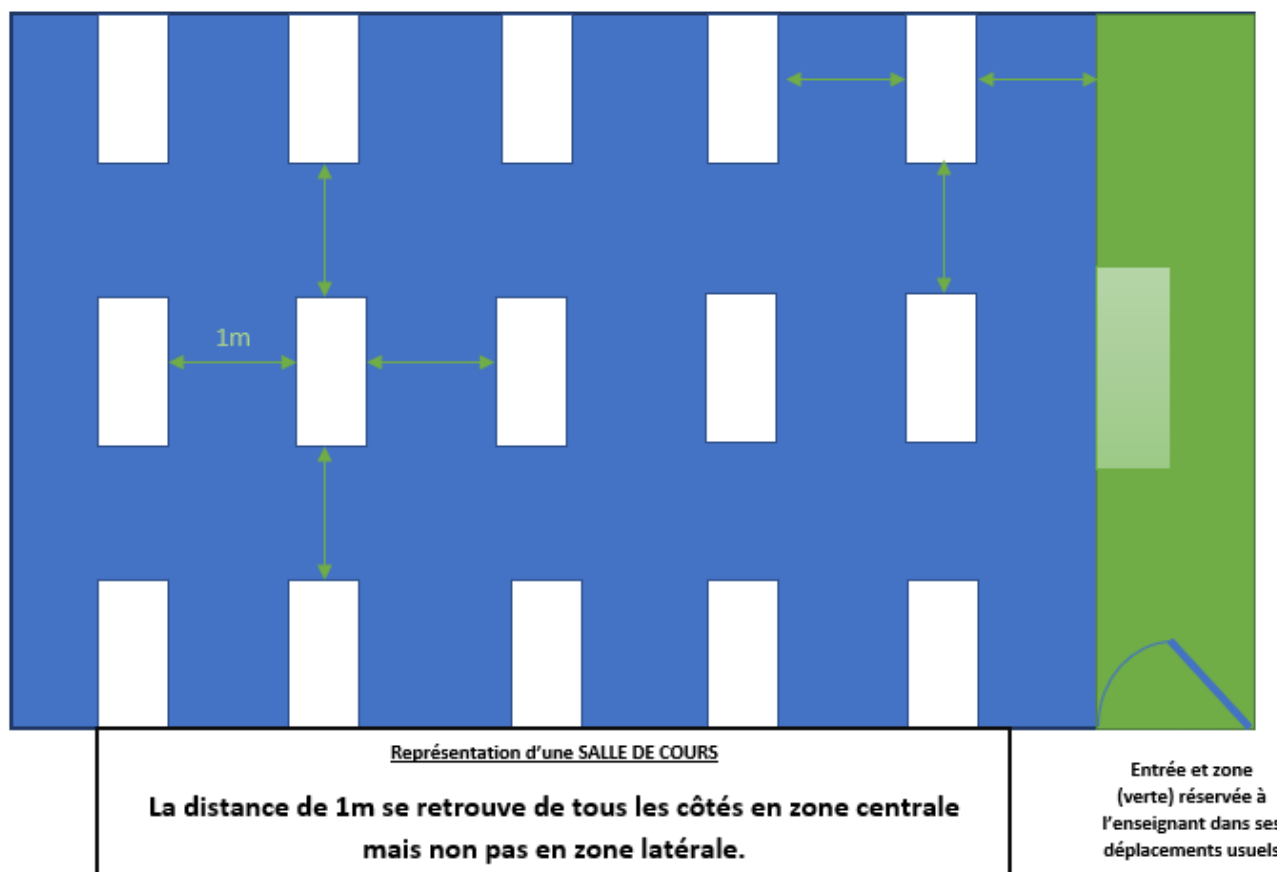
Le Mans, le 10 mai 2020

Déconfinement : Compte-rendu Réunion du 06 mai 2020 avec la Directrice Académique

Nous avons eu un échange téléphonique jeudi 07 mai avec la Directrice Académique (**propos en gras**). La FCPE Sarthe a pu partager ses inquiétudes et poser des questions diverses sur le retour à l'école et les différentes phases à venir. Nous partageons ici quelques points abordés (*en italique, nos commentaires*) :

- La règle des 4 m² va être appliquée, si la salle est trop petite pour recevoir 15 élèves et que la classe comprend 30 élèves au total, les 2 ou 3 élèves en plus pourront aller avec un/e ATSEM dans une autre salle pour une autre activité.

Il est souvent rappelé aux enseignants que les distances sont plus complexes que les 4m². En effet, les élèves qui sont sur les côtés ou au fond n'ayant pas de voisin sur un côté, il est possible de calculer différemment :



- Dans ce cas, les familles s'engagent à garder leurs enfants jusqu'au 2 juin.

Le supérieur hiérarchique de Mme GALEAZZI, DASEN en Sarthe, Monsieur MAROIS, recteur de l'Académie de Nantes, nous expliquait la veille que toutes les possibilités pouvaient exister, en souhaitant que les directrices et directeurs d'écoles soient les plus souples possibles sur le retour et qu'il convient d'en discuter école par école.

- Si les familles ne souhaitent pas mettre leur enfant à l'école alors que les cours sont en présentiel, ils doivent assurer par eux même l'accès aux connaissances via notamment le [CNED](#), [Ma Classe à la maison](#), [Eduscol](#), [les Cahiers pédagogiques](#).

Malgré ces propos, il est réel aussi dans de nombreuses écoles que les enseignants s'organisent quand ils le peuvent afin de réaliser du travail en distanciel. Il est toujours possible d'en discuter avec vos enseignants et les directrices/teurs d'école.

- **70 % des familles interrogées (on ne connaît pas le pourcentage de familles interrogées) par l'Education Nationale ont souhaité remettre leurs enfants en classe.**

Nous souhaitons rappeler qu'il ne s'agit pas toujours d'un choix libre mais bien souvent d'un choix contraint. Les parents qui n'ont pas d'autre moyen de garde se tourne parfois vers l'école. De plus, ces chiffres ne correspondent pas toujours aux échos que vous nous faites remonter du terrain. Merci, à ce sujet de poursuivre ces retours de vos écoles et conseils locaux. Nous tenons également à rappeler la détresse de ceux qui souhaiteraient retrouver le chemin de l'école et ne le peuvent pas et tous ceux qui patientent afin de créer un accueil des plus apaisés.

- **Les personnels AESH seront présents dès le 11 mai.**

Le personnel AESH s'est souvent trouvé dans une situation de distance réelle avec l'institution. Le retour de certains enfants à besoin particulier peut apparaître comme étant une priorité pour certaines familles. Leur accompagnement doit se faire dans une concertation des plus rapides.

- **Seuls les enseignants fragiles ou malades peuvent rester chez eux, donc les autres sont en classe.**

Cette situation de respect pour la santé des adultes des établissements, plus généralement, est importante dans le dispositif de retour à l'école. Il est essentiel d'avoir une réelle visibilité sur la situation des adultes pouvant revenir dans les établissements.

- **Dans les écoles, les masques pour les enseignants vont être disponibles. De même, pour les élèves fragiles mais aussi pour ceux durant la journée ayant des symptômes.**

Les élèves qui auraient des symptômes du COVID-19 seront mis dans une pièce en attente de la venue d'un parent pour les récupérer.

- **Dans les collèges, les masques vont être distribués aussi aux élèves.**

- **La classe se fera par demi groupe à moins que l'effectif ou la taille des locaux permette une situation normale.**

Dans la ville du Mans, les directrices/teurs semblent avoir optés pour un système homogène où les enfants ont 2 jours d'école par semaine (ces prochaines semaines certains fériés vont modifier cette situation).

- **La mise en place technique, par exemple les marquages, plans ou autres est à la charge et sous la responsabilité des collectivités Mairie, Département et Région.**

Nous avons été interpellés par certains d'entre vous et nous avons déjà pu intervenir pour que certains acteurs locaux puissent améliorer les marquages, entre autres. Les Conseils locaux peuvent appeler les municipalités pour favoriser cette mise en place.

- **Seul le Maire décide ou non de l'ouverture d'une école.**

Certaines communes (une dizaine, selon certaines sources différentes) ont souhaité ou auraient souhaité ne pas ouvrir. L'état de la situation à ce jour n'est pas connu.

- Le CDEN aura lieu en présentiel en juin.

Ce Conseil Départemental de l'Education Nationale a, par exemple, vocation à présenter la carte scolaire 2020-2021, vos retours sont importants pour nous aider à obtenir les meilleures conditions pour les élèves.

- La priorité sur la carte scolaire reste des effectifs de 24 en GS.

Il s'agit là de la priorité pour la Rentrée 2020 d'un effectif réduit en Grande Section. Il est préconisé de passer à cet effectif également en CP mais la DASEN ne semble pas souhaiter appliquer immédiatement cette préconisation du Ministère de l'Education Nationale.

- Il y aura cet été des colonies éducatives. Des programmes d'aide pour certains élèves vont être augmentés par rapport à l'été passé.

Ces colonies pourraient être prévues pour le début de l'été et la fin de celui-ci. Il s'agirait, a priori, de permettre aux jeunes d'alterner entre activités scolaires et sportives ou d'animation. Les personnels encadrants restent encore inconnus à ce sujet.

- Le début des vacances est maintenu le 04 juillet 2020.

- L'Oral de Français sera organisé en juin.

La FCPE tente de rappeler que cette situation pourrait se révéler négative. L'oral a lieu en fin de Première. Cette année de démarrage des E3C qui ont souvent posé problème, cette année de bouleversement du niveau de Première et la situation sanitaire générale permettent de penser en un besoin de davantage de bien-être donné aux jeunes plutôt qu'à la multiplication des examens.

- Un accent va être mis sur les Maths et le Français (en particulier si nous devons rester zone rouge).

Pour les collégiens en distanciel, si les collèges ne rouvraient pas. En zone verte, les collèges rouvrent. Dans le premier degré, en présentiel (CP et CM2), les horaires sont établis pour favoriser les Maths et le Français.

- Il y aura un bilan des apprentissages.

- E3C : Trois lycées en Pays de la Loire : Bellevue au Mans, un lycée à Nantes, et un en Maine et Loire n'ont pas réalisé les épreuves. Pas de décision à ce jour pour la DASEN car il s'agit d'une situation non généralisée en France.

Il est convenable de penser à tous les établissements. Depuis le début des épreuves, nous avons réclamé une réflexion sur le sujet et non une poursuite aveugle de la situation. Aujourd'hui l'inconnu semble perdurer.

- BTS : aucune information c'est la direction de l'enseignement supérieur qui informera.

La direction générale des services de l'enseignement supérieur vient de publier de nouvelles réponses dans sa Foire aux questions <https://services.dgesip.fr/fichiers/FAQ-BTS-Session2020.pdf>. Nous avons pu relever, par exemple, une réponse sur les stages de 1^e année de BTS (qui devait avoir lieu ce printemps, en cette période de mai juin). Ces stages de première année peuvent être réalisés en suivant les règles actuelles des entreprises, soit par du distanciel, soit en présentiel mais avec un respect strict des mesures sanitaires.

- Ce sont bien les enseignants qui définissent les listes des élèves par groupe.

- Les CIO devraient ouvrir sinon le principe du travail à distance restera en place.

- Une réunion plénière de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré (CDOEASD) aura bien lieu (salle de 100 places pour 20 invités) le mardi 11 mai 9h30.

La FCPE Sarthe y sera représentée.